

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

### Résumé descriptif de la certification

**Code RNCP : 29059**

#### Intitulé

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Administrateur général

#### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

41028 assurance dommages, 41049 assurance entreprise, 41035 assurance responsabilité civile

#### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend un parcours-type :

- Management de l'Assurance

Le Manager d'entreprise d'assurance exerce principalement les quatre fonctions suivantes en cohérence avec les orientations stratégiques de l'entreprise d'assurance :

- Une fonction de conception et de réalisation d'un plan marketing et de développement commercial,
- Une fonction technique de souscription et de gestion des risques,

- Une fonction de management et d'organisation,
- Une fonction administrative et financière.

Le manager en assurance est chargé de superviser et coordonner les activités d'un service, d'un groupe ou d'un département spécialisé. Il doit donc avoir des connaissances en assurance, mais aussi en droit, en management et en ressources humaines, le tout complété par une expérience professionnelle dans le secteur de l'assurance. Des compétences en gestion de sinistre, en souscription et en management lui seront aussi nécessaires car il a un statut de cadre. Ce métier peut s'exercer dans des secteurs bien différents. En effet, ce manager peut évoluer au sein de sociétés d'assurances, des compagnies ou des mutuelles, où il sera amené à être en relation avec différents interlocuteurs.

En tant qu'administrateur de service, il peut aussi établir des contrats de partenariat, animer des actions de formation interne. Son rôle est très polyvalent. En outre, son activité peut aussi varier suivant le domaine de service et le secteur, comme l'assurance-vie ou la santé. C'est à lui que revient de définir et de mettre en œuvre l'organisation des activités du service ou du département. Il met également en place les procédures de traitement des dossiers, de même qu'il élabore et met à jour les outils de suivi qualitatif et quantitatif de l'activité. Il prend donc les mesures correctives selon l'évaluation de l'activité du service. Il doit gérer les dossiers complexes et traite les réclamations des clients.

Le (la) titulaire est capable de :

Concevoir et réaliser un plan marketing et un plan de développement commercial,

Concevoir, promouvoir et vendre des produits d'assurances

- Réaliser des benchmarks afin de proposer des produits, des évolutions d'offres ou des innovations en matière de produits assurantiels en veillant au respect des dispositifs de conformité.
- Contribuer à l'élaboration du plan de développement commercial et à la préparation d'actions marketing et de communication.
- Mettre en œuvre, développer et coordonner les actions marketing pour un produit.

Comprendre et analyser l'environnement économique du secteur assurantiel,

Mesurer et analyser des risques et permettre le maintien de l'équilibre financier de l'entreprise,

- Réaliser des études prospectives et statistiques sur une population ou un risque autant au niveau national qu'international afin de conseiller la Direction et prémunir l'entreprise contre des risques potentiels.
- Définir les conditions de souscription, de garanties et de tarification, et réaliser des calculs de rentabilité de produits d'assurance ou d'épargne.
- Calculer et contrôler l'engagement monétaire d'une entreprise par contrats d'assurance, et réaliser des cartographies des risques.
- Analyser les résultats a posteriori entre prévision et réalisation, et proposer les évolutions nécessaires dans le cadre du renouvellement des contrats afin d'assurer l'équilibre technique des contrats et d'analyser l'impact financier d'une opération sur les résultats.

Définir les conditions de souscription et gérer des grands comptes

- Analyser le cahier des charges et tarifer les appels d'offres des contrats sur-mesure et grands comptes puis transmettre les réponses aux appels d'offres.
- Gestion d'un portefeuille constitué de PME et de Grandes Entreprises et définition des conditions de souscription :

- souscription : études, évaluation des risques et réponses aux cahiers des charges clients ;
- négociation et établissement des pièces contractuelles : contrats, avenants et notices d'information ;
- suivi des résultats clients : réalisation, analyse de comptes techniques et si nécessaire mise en œuvre d'actions visant le retour à l'équilibre des contrats.
- Effectuer la surveillance du portefeuille existant, analyser et proposer des actions correctives en vue d'améliorer la rentabilité (révision de prime, processus de gestion, revue des rapports sinistres...).

Manager une équipe,

- Animer et motiver les équipes, gérer l'activité, veiller à la réalisation qualitative de leurs tâches, en mettant en œuvre un style de management adapté à l'environnement et à l'activité des métiers d'assurance.
- Préparer et animer une réunion d'équipe.
- Apporter son aide et son expertise aux collaborateurs, et assister techniquement les collaborateurs.
- Veiller scrupuleusement au respect des procédures et de la réglementation en matière d'assurance.
- Gérer des situations conflictuelles.

Conduire un projet,

Concevoir, promouvoir et vendre des produits d'assurance.

#### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du Master « Management de l'Assurance » travaille dans les compagnies d'assurance, les mutuelles d'assurance, les Instituts de prévoyance, les sociétés de courtage, de réassurance, de bancassurance et les départements « assurance » des grandes organisations de conseil et de service, dans de grandes entreprises françaises et internationales.

Les diplômés pourraient notamment occuper les fonctions suivantes :

- Chargé d'études actuarielles,
- Concepteur produits d'assurance,
- Développeur produits d'assurance,
- Chargé d'études techniques produits d'assurance,
- Chargé d'études développement en assurance,
- Souscripteur (IARD, Assurances collectives, réassurance),
- Gestionnaire d'actif,
- Contrôleur de gestion en assurance.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

C1104 : Direction d'exploitation en assurances

C1108 : Management de groupe et de service en assurances

D1406 : Management en force de vente

### Réglementation d'activités :

Pour certains emplois, une habilitation peut être nécessaire. Décret no 2006-1091 du 30 août 2006 relatif à l'intermédiation en assurance et modifiant le code des assurances (partie réglementaire).

Toutes opérations de présentation, de proposition ou d'aide à la conclusion de contrats d'assurances sont réputées entrer dans le champ d'application de l'intermédiation en Assurances. Le diplôme du Cnam remplit les conditions qui permettent d'obtenir cette carte professionnelle.

### Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Pour obtenir la certification hors VAE, les candidats devront suivre les enseignements du cursus et satisfaire aux examens du contrôle continu et de fin de semestres. Le candidat devra obtenir une moyenne générale au moins égale à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement qui composent le master, une note supérieure ou égale à 10 au mémoire ainsi qu'une note minimale de 5/20 à chaque UE. Pour les candidats ayant échoué, une session de rattrapage est organisée en septembre.

Chaque bloc décliné ci-dessous doit être obtenu pour la délivrance de la certification.

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
----------	--------------------------------------

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29059 - Développement commercial et de nouveaux produits d'assurance, conception et réalisation d'un plan marketing</p>	<p>DESCRIPTIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des benchmarks afin de proposer des produits, des évolutions d'offres ou des innovations en matière de produits assurantiels en veillant au respect des dispositifs de conformité.</li> <li>• Contribuer à l'élaboration du plan de développement commercial et à la préparation d'actions marketing et de communication.</li> <li>• Mettre en œuvre, développer et coordonner les actions marketing pour un produit.</li> </ul> <p>MODALITES D'EVALUATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation et soutenance orale d'un projet marketing avec commanditaire externe.</li> <li>• Réalisation d'un plan d'actions à partir d'une situation professionnelle donnée.</li> </ul> <p>Bloc 2 : Mesure et analyse des risques et maintien de l'équilibre financier de l'entreprise</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29059 - Mesure et analyse des risques et maintien de l'équilibre financier de l'entreprise</p>	<p>DESCRIPTIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des études prospectives et statistiques sur une population ou un risque autant au niveau national qu'international afin de conseiller la Direction et prémunir l'entreprise contre des risques potentiels.</li> <li>• Définir les conditions de souscription, de garanties et de tarification, et réaliser des calculs de rentabilité de produits d'assurance ou d'épargne.</li> <li>• Calculer et contrôler l'engagement monétaire d'une entreprise par contrats d'assurance, et réaliser des cartographies des risques.</li> <li>• Analyser les résultats a posteriori entre prévision et réalisation, et proposer les évolutions nécessaires dans le cadre du renouvellement des contrats afin d'assurer l'équilibre technique des contrats et d'analyser l'impact financier d'une opération sur les résultats.</li> </ul> <p>MODALITES D'EVALUATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse d'études de cas professionnels.</li> <li>• Elaboration d'une cartographie des risques d'entreprise.</li> <li>• Etude de cas de résultats financiers.</li> <li>• Réalisation d'une fiche de préconisations stratégiques à une direction d'entreprise.</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29059 - Souscription et gestion des grands comptes</p>	<p><b>DESCRIPTIF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser le cahier des charges et tarifier les appels d'offres des contrats sur-mesure et grands comptes puis transmettre les réponses aux appels d'offres.</li> <li>• Gestion d'un portefeuille constitué de PME et de Grandes Entreprises et définition des conditions de souscription : <ul style="list-style-type: none"> <li>-souscription : études, évaluation des risques et réponses aux cahiers des charges clients ;</li> <li>-négociation et établissement des pièces contractuelles : contrats, avenants et notices d'information ;</li> <li>-suivi des résultats clients : réalisation, analyse de comptes techniques et si nécessaire mise en œuvre d'actions visant le retour à l'équilibre des contrats.</li> </ul> </li> <li>• Effectuer la surveillance du portefeuille existant, analyser et proposer des actions correctives en vue d'améliorer la rentabilité (révision de prime, processus de gestion, revue des rapports sinistres...).</li> </ul> <p><b>MODALITES D'EVALUATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de cas et de rapport d'activité.</li> <li>• Réalisation de fiches de préconisation.</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29059 - Management d'équipe</p>	<p><b>DESCRIPTIF :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animer et motiver les équipes, gérer l'activité, veiller à la réalisation qualitative de leurs tâches, en mettant en œuvre un style de management adapté à l'environnement et à l'activité des métiers d'assurance.</li> <li>• Préparer et animer une réunion d'équipe.</li> <li>• Apporter son aide et son expertise aux collaborateurs, et assister techniquement les collaborateurs.</li> <li>• Veiller scrupuleusement au respect des procédures et de la réglementation en matière d'assurance.</li> <li>• Gérer des situations conflictuelles.</li> </ul> <p><b>MODALITES D'EVALUATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de cas et jeux de rôle.</li> <li>• Réalisation d'un dossier personnel sur ses compétences et savoir-être.</li> <li>• Réalisation d'un mémoire de fin d'études.</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		<p>Le jury se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,</li> <li>- 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification,</li> <li>- 20 % de professionnels.</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X		<p>Le jury se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,</li> <li>- 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification,</li> <li>- 20 % de professionnels.</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X		<p>Le jury se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,</li> <li>- 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification,</li> <li>- 20 % de professionnels.</li> </ul>
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		<p>Le jury se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'administrateur général du Cnam ou son représentant,</li> <li>- 4 enseignants dont le responsable pédagogique de la formation ou son représentant,</li> <li>- 2 représentants qualifiés des professions concernées par le titre.</li> </ul>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 août 2016 (n° d'habilitation 20161079)

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2017-1135 du 5 juillet.

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO du 26 avril 2002.

### Références autres :

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.  
Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1998 et jusqu'au 18 janvier 2005. Intitulé : 'Cadre supérieur de l'assurance'.

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

- 100% des diplômés trouvent un emploi en moins de 3 mois,
- 86% obtiennent un CDI dès le 1er emploi,
- Rémunération moyenne à l'embauche : 37K€/an.

### Autres sources d'information :

Observatoire des Etudes et Carrières du Cnam

Cnam

Enass

**Lieu(x) de certification :**

Cnam-Enass :  
41 rue Gay Lussac – 75005 Paris  
292 Rue Saint-Martin - 75003 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Cnam-Enass :  
41 rue Gay Lussac – 75005 Paris  
292 Rue Saint-Martin - 75003 Paris

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Manager d'entreprises d'assurances